



Le Maire de SERRAVAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment son article L.361-1 ;

Vu la demande présentée le 28 avril 2026 par la SCIERIE ANDRE de SAINT-FERREOL concernant la fermeture de sentier de randonnée durant leur chantier de coupe de bois sur la parcelle 15 ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le passage de tous les usagers sur le sentier de randonnée pédestre du « Tour du Val Sulens », **voir plan joint**, durant le temps nécessaire à l'exploitation de cette parcelle de manière à assurer leur sécurité ;

Considérant que l'exploitation de cette parcelle sera réalisée par la scierie ANDRE du 28 avril au 15 juin 2026 ;

ARRETE:

Article 1 : Le sentier de randonnée pédestre du « Tour du Val Sulens », empruntant la parcelle 15, sera fermé et interdit d'accès du 28 avril au 15 juin 2026 ;

Article 2 : Cette interdiction ne s'applique pas à l'entreprise chargée de ces travaux forestiers à savoir, la SCIERIE ANDRE de SAINT-FERREOL ou à toute équipe autorisée à intervenir sur ce site dans le cadre de travaux de maintenance ou d'interventions de secours ;

Article 3 : Une signalisation permettant d'assurer l'information et la sécurité de l'ensemble des personnes appelées à emprunter ce sentier sera mise en place, au niveau des entrées du secteur interdit d'accès, par l'entreprise en charge du chantier forestier ;

Article 4 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur l'Adjudant, commandant la Brigade de Gendarmerie de THONES ;
- Service Prévention SDIS 74 ;
- Monsieur le Technicien Forestier de l'ONF ;
- Messieurs les Présidents de l'ACCA de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin ;
- Monsieur le Directeur de l'AFP de Serraval ;
- Monsieur le Directeur de l'OTI de la CCVT.

Et affichée aux lieux habituels dans la Commune.

Fait à Serraval, le 28 avril 2026.

Le Maire,

Monsieur Pascal CHEVALLEREAU.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :

- de sa publication le 28/04/2026

Le Maire,

Pascal CHEVALLEREAU.



